

Québec, le 23 janvier 2020

Communiqué

L'ARF-Québec se réjouit et appuie l'accréditation obligatoire en tourisme d'aventure et la formation obligatoire des guides en VHR et des touristes



L'ARF-Québec salut le projet d'encadrement de la ministre du Tourisme Caroline Proulx qui obligera les entreprises en tourisme de nature à détenir une accréditation « Qualité et Sécurité » émise par Aventure écotourisme Québec (AEQ), de même que la formation obligatoire pour les guides de véhicule hors route et touristes.

« Pour les agences réceptives et voyagistes du Québec, il demeure essentiel de pouvoir s'appuyer sur le plus grand nombre possible de pourvoyeurs d'aventure et de guides certifiés afin d'offrir une qualité de service et un encadrement sécuritaire exemplaires dans le cadre des forfaits qu'ils proposent aux tours opérateurs internationaux » précise Marilyn Désy, directrice générale de l'ARF-Québec.

Une grande part de touristes internationaux passent par le réseau de distribution, soit les agences réceptives et voyagistes du Québec, afin de réserver leur forfait en motoneige, en tourisme d'aventure ou séjour multi-activités estivales ou hivernales. Plusieurs réservent aussi en direct avec les établissements hôteliers et pourvoiries offrant des séjours de multi-activités. Une formation aux touristes impliqués dans des activités dites « à risque » est encore là une initiative des plus intéressantes pour venir encadrer et sensibiliser directement le touriste sur une pratique exemplaire et sécuritaire.

La volonté exprimée de la Ministre Proulx que ces obligations n'aient pas un effet trop dissuasif sur notre industrie rassure. L'ARF-Québec souligne à cet égard l'importance que la mise en place des modalités de ces formations obligatoires tienne compte de la réalité de la commercialisation et de la promotion de ces activités à l'international par le réseau de distribution.

Établie depuis 10 ans, l'association des Agences réceptives et forfaitistes du Québec (ARF-Québec) est une association sectorielle reconnue par le ministère du Tourisme comme leader et porte-parole officiel du réseau de distribution québécois, regroupant 39 voyagistes et réceptifs spécialisés en promotion et commercialisation du Québec sur les marchés nationaux et internationaux, de même que 70 fournisseurs touristiques, ATR et ATS. L'ARF-Québec vise à promouvoir l'importance stratégique et économique de son



secteur et aider ses membres à mieux performer en termes de qualité de service, d'achalandage et de rentabilité. L'association bénéficie de l'appui et du soutien notamment du ministère du Tourisme et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec pour la réalisation de ses différents mandats.

Source : Marilyn Désy, Directrice générale, ARF-Québec